



Distr. : LIMITEE  
E/ECA/ACW/SRMCA/98/1a

Juin 1998

FRANCAIS

NATIONS UNIES  
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

---

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Réunion sous-régionale pour l'Afrique Centrale,  
préparatoire à la Conférence quinquennale de suivi  
de la mise en oeuvre des Plate-formes d'action

Bangui (République Centre Africaine)  
22 – 24 Juin, 1998

**SYNTHESE DES RESULTATS DE L'ENQUETE  
SUR LA VIABILITE DES PLANS D'ACTION NATIONAUX**

## I. Introduction

L'adoption des Plates-formes d'Action de Dakar et de Beijing respectivement en 1994 et 1995, est l'expression de la volonté politique des gouvernements de tous les pays du monde à œuvrer pour la promotion et l'émancipation de la femme. En Afrique plus particulièrement, l'adoption et la mise en œuvre effective de la Plate-forme d'Action de Dakar, par la formulation de politiques et l'exécution de programmes spécifiques devraient accélérer la pleine participation des femmes au processus de développement économique et social du continent et favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes. Le principe de cette participation est acquis au niveau de tous les Etats.

Des directives ont été élaborées à cette fin par la Commission Economique pour l'Afrique (CEA). Selon celles-ci, la Plate-forme d'Action Africaine doit être adaptée aux réalités de chaque pays par un plan national d'action avec des priorités bien définies. La responsabilité de la formulation et de la mise en œuvre de ce plan engage tous ceux qui œuvrent pour la promotion de la femme à savoir les gouvernements, les institutions financières bilatérales, les organisations intergouvernementales, les institutions des Nations Unies, les organisations non gouvernementales locales et internationales, les organisations féminines, etc. La mise en place de mécanismes au niveau national, s'avère indispensable pour assurer l'élaboration, le suivi et l'évaluation du plan.

Dans sa résolution sur la mise en œuvre de la Plate-forme de Dakar, la Conférence régionale africaine a demandé au secrétariat conjoint de la C.E.A, de l'O.U.A et de la B.A.D ainsi qu'aux organisations suivantes : P.N.U.D, F.N.U.A.P, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, de lancer et de mener à bien des mesures de soutien à la Plate-forme d'action africaine et d'en assurer le suivi. C'est dans ce cadre que l'on peut situer les efforts du Centre Africain pour la femme avec l'appui de ces partenaires, pour organiser des réunions sous régionales de suivi de la mise en œuvre de ces Plates-formes. La réunion sous régionale pour l'Afrique de l'Ouest a eu lieu en novembre 1997, à Dakar (Sénégal). La présente réunion pour l'Afrique Centrale est la deuxième. Elle concerne les pays suivants : Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, Sao Tomé et Principe et Tchad.

Afin de faire un bilan aussi exhaustif que possible de la mise en œuvre des Plates-formes de Dakar et Beijing, un questionnaire a été soumis aux pays membres de la sous région en mars 1998. Tous les pays à l'exception du Congo et de Sao Tome et Principe ont répondu au questionnaire.

Le présent rapport représente une synthèse des réponses enregistrées. Il convient de souligner d'emblée que les plans nationaux d'action ont été élaborés dans un contexte de crise politique et économique dans quelques pays de la sous région.

## **II. Contenu du questionnaire**

Le questionnaire soumis aux Etats et intitulé questionnaire d'évaluation de la viabilité du Plan National d'Action (PNA) est divisé en 8 parties qui se rapportent aux sujets suivants:

1. la disponibilité du Plan National d'Action pour la mise en œuvre de la Plate-forme d'Action Africaine ;
2. les priorités ;
3. le processus
4. la mise en œuvre
5. les ressources
6. le suivi et la coordination
7. l'existence de réseaux d'échange d'informations
8. les directives pour la mise en œuvre des Plates-formes régionale et globale.

Des recoupements ont été faits pour présenter la synthèse des réponses qui suit.

## **III. Formulation, et dissémination des Plans Nationaux d'Action.**

### **III.1. Formulation**

Dans le cadre de l'élaboration de leurs plans nationaux d'action, les pays ont consulté les Directives pour la mise en œuvre de la Plate-forme d'Action Africaine.

Ainsi sur les 5 pays ayant répondu au questionnaire, 4 ont déjà élaboré leurs plans d'action nationaux respectifs. Le 5<sup>ème</sup> pays est à la phase de révision de sa politique nationale en matière de promotion de la femme, ce qui devrait déboucher sur la formulation du plan national d'action.

Pendant le processus d'élaboration du plan, des mécanismes de consultation ont été mis en place dans chacun des pays par le Ministère en charge des questions de la femme. Les cadres de concertation ont été les séminaires et ateliers. Les structures impliquées sont, outre ce Ministère, les ONG, les institutions bilatérales et multilatérales, la société civile, les associations féminines.

Les difficultés pendant l'élaboration du plan étaient liées au manque de ressources, à la non disponibilité des experts et au choix des priorités nationales reflétant les domaines de préoccupation tels que définis dans les Plates-formes Globale et Régionale. Comme on peut le constater, ces premières difficultés ont pu être surmontées dans les pays qui disposent de leur plan.

### **III.2. Dissémination**

La dissémination du PNA sur le plan national et même international peut être considérée non seulement comme un facteur de sensibilisation de l'opinion publique à la cause de la femme, mais aussi de mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières pour la mise en œuvre du PNA. Il a été demandé aux états s'il existe des événements particuliers visant à faire connaître le PNA. Les réponses montrent que les séminaires et ateliers constituent des occasions

privilégiées pour le faire. Des communications par les organes de presse nationaux et par les magazines spécifiques aux femmes ont également été réalisées dans un pays et peuvent servir de référence à d'autres pays.

La connaissance de l'existence d'un plan d'action ne devrait pas se limiter aux seules personnes pour lesquelles le principe d'une émancipation de la femme est acquis. Il faut élargir ce cercle et créer des événements spécifiques orientés vers la recherche de partenariat.

La réunion pourrait étudier d'autres voies non encore explorées pour populariser ces plans et développer le partenariat entre le gouvernement, les ONG, le secteur privé, etc. Le Centre de Développement Sous Régional pour l'Afrique Centrale invite les pays de la sous région à utiliser son site Web sur Internet pour faire connaître leur plan et établir des relations avec des institutions ou des personnes à travers le monde.

#### **IV. Mise en œuvre des Plans Nationaux d'Action et mobilisation des ressources.**

##### **IV.1. Mise en œuvre des plans**

Dans l'ensemble, la formulation et la mise en œuvre du plan national d'action ont été confiées dans chaque pays aux mêmes structures et décrites précédemment. La responsabilisation a été faite sur la base des compétences de chacune des structures.

Dans presque tous les pays, la mise en œuvre des plans est décentralisée. Cela signifie qu'un plus grand nombre d'acteurs, en plus des acteurs habituels de la promotion féminine, peut être sollicité pour résoudre les problèmes qui se poseront.

Les échanges d'informations sur la mise en œuvre du plan d'action au niveau de chacun des pays, entre les différents intervenants, se font à travers des réunions de coordination, des séminaires, des voyages d'études et des correspondances. Par ailleurs des réseaux d'échanges formels existent et les pays qui en disposent pourraient faire bénéficier aux autres de leurs expériences. Ces réseaux nationaux pourraient même servir de piliers au RESEFAC (Réseau des Femmes d'Afrique Centrale) dont la création a été recommandée par la sous région lors de la préparation de la Conférence de Beijing.

La difficulté majeure signalée dans la mise en œuvre des plans est le manque de ressources financières notamment et dans une moindre mesure humaines. Aucun pourcentage du budget national n'est consacré à la mise en œuvre du plan dans 3 des pays sur les 4 qui en disposent. Pour le 4<sup>ème</sup> une allocation budgétaire est prévue pour l'année 1999 mais son niveau n'est pas connu. Ce manque de ressources est lié à un certain nombre de facteurs dont l'endettement excessif et la pauvreté des pays. La Conférence régionale avait souligné dans sa résolution sur la mise en œuvre de la plate-forme que « le degré de pauvreté actuel dans les pays africains constitue un frein à la mise en œuvre effective de la Plate-forme d'Action Africaine ». La réunion présente devrait se pencher sur ces problèmes et proposer des actions concrètes et applicables dans les pays de la sous région.

## **IV.2. Mobilisation des ressources**

La mobilisation des ressources, selon les réponses données, est la responsabilité du gouvernement et des ONG. La situation présente conduit à proposer un élargissement de cette responsabilité à d'autres acteurs nationaux dont l'engagement pour la promotion de la femme peut être acquis ou devenir plus important.

Les stratégies particulières pour mobiliser les ressources ne sont pas clairement déterminées. Une bonne stratégie de mobilisation des ressources repose entre autres sur un calendrier de mise en œuvre qui est lui-même une donnée fondamentale pour la planification des activités pour responsabiliser les différents partenaires. Par conséquent, une attention particulière devrait être accordée au calendrier de mise en œuvre du PNA dans chaque pays.

## **V. Domaines de préoccupation.**

11 domaines de préoccupation avaient été définis dans la Plate-forme d'Action Africaine et à partir desquels les pays doivent établir leurs priorités. Ces priorités ont été définies dans tous les pays après de larges consultations avec les partenaires. Le tableau A ci-joint donne pour chacun des pays leurs domaines de préoccupation respectifs. On peut relever que l'accès insuffisant de la femme à l'éducation et le renforcement du pouvoir économique des femmes ou la lutte contre la pauvreté des femmes, sont les préoccupations communes à tous les 5 pays qui ont répondu au questionnaire.

Dans le cadre du renforcement du pouvoir économique des femmes, certaines activités sont en train d'être réalisées par le CAF et qui portent entre autres sur le renforcement des capacités technologiques et entrepreneuriales des femmes.

## **VI. Suivi des plans.**

Dans tous les pays qui disposent de plan, le Ministère en charge des questions de la femme est l'organe central chargé de la coordination et du suivi des Plates-formes de Dakar et Beijing

Les réponses au questionnaire montrent que le suivi des plans est assuré. Des rapports sont élaborés périodiquement et des indicateurs de suivi sont même disponibles. L'un des objectifs de cette réunion étant de fournir des instruments de suivi, des propositions d'amélioration de ces indicateurs pourraient être étudiées.

Il serait également intéressant de partager les expériences sur la production des données par genre utilisées dans les pays qui l'ont indiqué et sur la collaboration entre le Ministère chargé de la Promotion de la femme et les services fournisseurs de ces données, les services statistiques en l'occurrence.

## VII. Conclusion.

La moitié des pays de l'Afrique Centrale disposent de plan national d'action. Etant donné que la revue à mi-parcours, de la mise en œuvre des Plates-Formes de Dakar et Beijing, aura lieu en juin 1999, les plans nationaux d'action doivent être élaborés avant cette date. Aussi la procédure d'élaboration du PNA doit être accélérée au niveau des Etats qui ne l'ont pas encore fait.

La non disponibilité de ressources tant de la part des gouvernements que des partenaires apparaît de ces expériences comme la principale contrainte (signalée) à la mise en œuvre de ces plans. Or la période de mise en œuvre des Plates-formes, va de 1995 à 2005, il est donc urgent pour les pays d'entreprendre des actions pour accélérer la mise en œuvre desdites Plates-formes. Dans ce cadre la vulgarisation des plans ainsi que la sensibilisation d'acteurs potentiels de la promotion de la femme tiennent une place de choix. La révision des calendriers de mise en œuvre peut s'avérer nécessaire pour établir de nouveaux objectifs et définir une stratégie de mobilisation des ressources.

Les ressources matérielles ou financières ne devraient pas être considérées comme l'élément primordial dans la mise en œuvre des plans d'action nationaux. En effet certains volets des plans devraient pouvoir se réaliser à partir d'une réorientation des programmes exécutés par certains ministères dont les activités peuvent concourir à une émancipation de la femme. Il appartient aux structures responsables du suivi des Plates-formes de Dakar et Beijing de les identifier et les impliquer dans la mise en œuvre du plan d'action dans les pays concernés. A cet effet, un programme de renforcement des capacités des personnes ou des institutions responsables du suivi et de la coordination des plans d'action nationaux, peut s'avérer indispensable.

La mise en œuvre de ces Plates-formes dans les pays africains est un souci permanent du Centre Africain pour la Femme et de la CEA dans son ensemble y compris les Centres de Développement Sous-régionaux. La CEA a ainsi organisé à l'occasion de son 40<sup>ème</sup> anniversaire, une Conférence Internationale sur le thème « les femmes africaines et le développement économique : investir dans notre avenir » du 28 Avril au 1<sup>er</sup> Mai, à Addis-Abeba. Par l'application des stratégies et actions issues de cette Conférence, les pays africains en général et ceux de l'Afrique Centrale en particulier, renforceront le pouvoir économique des femmes de cette sous région, point central de leur émancipation et de leur participation sur un pied d'égalité avec les hommes, au développement économique et social de l'Afrique Centrale.

**EVALUATION DE LA VIABILITE DES PLANS NATIONAUX D'ACTION  
POUR LA SOUS-REGION DE L'AFRIQUE CENTRALE**

**A. Formulation et mise en œuvre des Plans Nationaux d'Action (PNA)**

Pays	Disponibilité du plan national d'action	Existence d'autres plans	Responsabilité de la formulation et de la mise en œuvre du PNA	Acteurs impliqués dans la formulation et de la mise en œuvre du PNA	Priorités nationales reléguées dans le PNA/Principaux domaines de préoccupation	Contraintes dans la formulation et la mise en œuvre du PNA
Cameroon	Oui	Oui	Ministère de la Promotion de la Femme	Ministères, ONG et associations, société civile, différents partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration des conditions de vie de la femme</li> <li>- Amélioration du statut juridique de la femme</li> <li>- Valorisation des ressources humaines féminines dans tous les secteurs du développement</li> <li>- Participation effective de la femme à la prise de décision</li> <li>- Protection et promotion de la petite fille</li> <li>- Lutte contre les violences faites aux femmes</li> <li>- Amélioration du cadre institutionnel de l'intégration de la femme au développement</li> </ul>	<p><b>Formulation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilisation des ressources financières</li> <li>- Disponibilité des intervenants</li> <li>- Choix des priorités nationales</li> </ul> <p><b>Mise en œuvre:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés financières</li> <li>- Ressources humaines</li> </ul>
Gabon	Oui	Oui	Gouvernement et la Coordination des ONG	Gouvernement, Coordination des ONG, Organisations internationales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutte contre la pauvreté</li> <li>- L'éducation</li> <li>- La santé</li> <li>- Le chômage</li> <li>- La participation à la vie politique</li> </ul>	<p><b>Formulation:</b> Néant</p> <p><b>Mise en œuvre:</b> Non spécifié</p>

A. Formulation et mise en œuvre des Plans Nationaux d'Action (suite)

Pays	Disponibilité du Plan National d'Action	Existence d'autres plans	Responsabilité de la formulation et de la mise en œuvre du PNA	Acteurs impliqués dans la formulation et de la mise en œuvre du PNA	Priorités nationales reflétées dans le PNA/Principaux domaines de préoccupation	Contraintes dans la formulation et la mise en œuvre du PNA
Guinée Equatoriale	Oui	Oui	Ministère des Affaires Sociales et de la Condition Féminine	Ministères, organisations de coopération bilatérale et internationale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'éducation</li> <li>- La santé</li> <li>- La jurisprudence</li> <li>- L'économie</li> <li>- La distribution équitable du pouvoir et des responsabilités</li> </ul>	<p><b>Formulation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Différence des niveaux de formation</li> </ul> <p><b>Mise en œuvre:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de fonds</li> </ul>
République Centrafricaine	En cours d'élaboration	Non	Ministère de la Promotion de la Famille des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale	Organe National de concertation		<p><b>Formulation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité des experts</li> </ul>
Tchad	Oui	Oui	Ministère de l'Action Sociale et de la Famille	Gouvernement, Primature, Ministère de l'Action Sociale et de la Famille	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration du statut juridique de la femme</li> <li>- Valorisation des ressources humaines dans tous les secteurs</li> <li>- Promotion économique de la femme</li> <li>- Amélioration des conditions de vie de la femme</li> <li>- Amélioration du cadre institutionnel</li> </ul>	<p><b>Formulation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de financement</li> </ul> <p><b>Mise en œuvre:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de financement</li> </ul>

Remarque: les questionnaires du Congo et de Sao-Tomé-et-Principe ne sont pas parvenus.



**B. Disponibilité de ressources, suivi et coordination des PNA**

Pays	Ressources spécifiques allouées/Sources	Pourcentage du budget national alloué	Indicateurs de progrès de la mise en oeuvre	Rapports réguliers sur le suivi du plan/Périodicité	Données détaillées par sexe
Cameroun	Non	Non	Non	Oui/Semestriel	Non
Gabon	Non	Oui (prévu pour 1999)	-----	Oui/?	Oui
Guinée Equatoriale	Oui/FNUAP, UNICEF, Gouvernement	Non	-----	Oui/Trimestriel	Oui
Tchad	Non	Non	Oui	Oui/Annuel	Oui

Remarque: les questionnaires du Congo et de Sao-Tomé-et-Principe ne sont pas parvenus. La République Centrafricaine n'a pas de PNA.